AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-7-72 415447

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE" TÉL. RENNES (99) 36-01-74

(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux, Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 141 - 29 JUIN 1972

POMMIER - POIRIER

- CARPOCAPSE : Des pontes relativement nombreuses ont eu lieu récemment. Les éclosions sont prévues entre le 5 et le 9 Juillet. Durant cette période, les arbres devront donc être bien protégés.

Si un traitement a déjà été effectué, avant de prendre la décision d'un renouvellement, tenir compte de l'importance des pluies et du grossissement des fruits. Celui-ci est assez rapide actuellement.

- ACARIENS : Surveiller les foyers, car une recrudescence d'activité est constatée depuis quelques jours. En cas de besoin, adjoindre un acaricide spécifique à l'insecticide destiné à combattre le carpocapse. Limiter cette intervention aux seules zones reconnues infestées.

- TAVELURE : Dans les vergers où des taches existent, ajouter un fongicide anti-tavelure à la bouillie insecticide.

POMME DE TERRE

- MILDIOU : Les risques d'extension étant toujours à craindre, il convient d'exécuter un nouveau traitement dans toutes les cultures, de préférence au cours de la période du 3 au 5 Juillet.

- DORYPHORE : Bien que les conditions climatiques ne lui aient pas été favorables, des pontes ont pu se produire localement, suivies de l'apparition de larves.

Il est donc recommandé d'examiner les cultures avant d'entreprendre le traitement contre le mildiou afin, éventuellement, de lutter en même temps contre ce ravageur (au stade jeunes larves) en ajoutant à la bouillie fongicide l'un des produits indiqués dans le bulletin n° 139 d'Avril, ou en utilisant une spécialité mixte efficace à la fois contre le mildiou et contre le doryphore.

BETTERAVE

- PUCERON : Des attaques de pucerons noirs sont susceptibles d'avoir lieu dès à présent et au cours des prochaines semaines. Ces insectes, lorsqu'ils sont nombreux, peuvent retarder considérablement le développement des betteraves.

Il est donc conseillé de bien observer cette culture et, si nécessaire, d'intervenir suffisamment tôt, avant la formation de colonies.

Pour le choix des produits, se reporter au bulletin n° 139 d'Avril.

P. 402

.../...

Imprimerie de la Station de Rennes - *Directeur-Gérant : L. BOUYX*

ECHALOTE - OIGNON

- MILDIOU : Renouveler le traitement au cours de la semaine du 5 au 10 Juillet. Nous rappelons qu'un bon état sanitaire du feuillage est indispensable pour obtenir par la suite une bonne conservation des bulbes (voir bulletin du 24 Mai).

POIREAU

- THRIPS : La végétation du poireau après plantation est souvent contrariée par des attaques sévères de thrips, minuscule insecte, de forme allongée, qui se multiplie activement en période de sécheresse. Les dégâts se traduisent par l'apparition de zones d'aspect gris-plombé, un peu blanchâtre.

La lutte consiste à effectuer une pulvérisation avec l'un des produits suivants : Azinphos : 40 g/hl, Carbaryl : 75 g/hl, Diazinon : 25 g/hl, Lindane : 30 g/hl, Malathion : 75 g/hl, Méthidathion : 40 g/hl, Parathion éthyl : 25 g/hl, Parathion méthyl : 40 g/hl, Phosalone : 60 g/hl.

CHOUX (toutes espèces)

- PUCERON CENDRE : Cet insecte, qui se multiplie rapidement en cette période, risque de provoquer des dommages sensibles, notamment sur jeunes choux.

Un examen des plantes permettra de juger de l'opportunité d'une intervention qui doit se situer avant la formation de colonies.

Utiliser de préférence l'un des insecticides endothérapiques indiqués ci-après: Diméthoate : 30 g/hl, Endothion : 25 g/hl, Formothion : 40 g/hl, Mévinphos : 35 g/hl, Ométhoate : 62,5 g/hl.

CHOU-FLEUR

- MOUCHE DU CHOU : Chaque année, des attaques plus ou moins sévères dues à l'asticot de cette mouche, sont enregistrées principalement dans les pépinières de repiquage.

La lutte consiste à mettre en oeuvre l'une des techniques suivantes :

- trempage des plants avant repiquage dans une préparation à base de Chlorfenvinphos ou de Trichloronate, à raison de 10 g de matière active pour 10 litres d'eau.

- traitement de sol avant repiquage avec incorporation du produit dans les premiers centimètres. L'un des insecticides suivants peut être utilisé : Chlorfenvinphos : 60 g/are, Diazinon : 80 g/are, Trichloronate : 31 g/are.

ARTICHAUT

- PUCERONS : Le puceron noir est observé dans certaines cultures sans présenter un caractère grave. Les populations du puceron vert semblent actuellement plus ou moins stables. Les risques de dégâts sont donc faibles dans les cultures qui ont été traitées suivant nos indications.

Cependant, il se peut que dans certaines situations particulièrement favorables, le niveau de population soit plus critique. Il convient donc de bien examiner les cultures et éventuellement de traiter les parcelles où le degré d'infestation paraît atteindre un seuil de nuisibilité qui dépendra forcément de la vigueur et du stade de l'artichaut.

Bien respecter les délais d'interdiction de traitement prescrits avant récolte.

Les Ingénieurs chargés
des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER et G. CHARPENTIER.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bretagne",

J. DELOUSTAL.

Dernière note : Supplément n° 1 au bulletin n° 141 du 15 Juin 1972